

Le Châble, le 4 mai 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

La Bourgeoisie de Bagnes pour la transformation et l'agrandissement du bûcher en local pour le gardien de la Cabane de Brunet sur la parcelle n° 6016, folio n° 2, hors zone, lieu-dit Six Blanc-La Ly-Le Mortay à Lourtier, coord. 2587290/1097680 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

M. Yvan Carron pour la transformation partielle d'une grange en studio sur la parcelle n° 10763, folio n° 102, zone V1, lieu-dit Les Places d'en Haut, coord. 2584568/1101152

M. Edward Chandler par le bureau d'architecture Willy Roserens pour la transformation et l'agrandissement d'une habitation avec création de forages sur les parcelles n° 3430 et 5208, folio n° 140, zone T3, lieu-dit Nifortsié à Verbier, coord. 2583694/1106162

La Commune de Bagnes pour la pose provisoire de 5 portacabines sur la parcelle n° 10984, folio n° 107, zone de constructions et d'installations publiques, lieu-dit Les Baraudes à Champsec, coord. 2584760/1100730

M. Richard Berluc par le bureau d'architecture Serge Albertini pour l'agrandissement d'un abri pour chien sur la parcelle n° 15461, folio n° 90, zone R3, lieu-dit Le Bry à Verbier, coord. 2582800/1104800

M. Adrien Fellay par le bureau d'architecture Gérald Fellay pour la construction d'une habitation agricole sur la parcelle n° 12016, folio n° 45, hors zone, lieu-dit Les Métroz à Versegères, coord. 2584185/1101180

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.